



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?FPH-premiers-decrets-et-arretes-pour-PPCR-publies>

FPH : premiers décrets et arrêtés pour PPCR publiés

- Actualités -



Date de mise en ligne : dimanche 22 mai 2016

Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés

Les premiers textes pour la mise en oeuvre de PPCR à l'hôpital ont été publiés au Journal Officiel du 21 mai complétant la publication des textes pour la FPT et la FPE.

La revalorisation des grilles indiciaires est donc en marche dans toute la fonction publique.

Les agents de catégorie B bénéficieront d'un l'échange prime/point dès le 1er janvier 2016. Ceux qui partiront en retraite à partir du 1er juillet pourront en bénéficier.

15 décrets :

[Décret n° 2016-634 du 19 mai 2016](#) modifiant le décret n° 2007-839 du 11 mai 2007 portant statut particulier du corps des cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-635 du 19 mai 2016](#) modifiant le décret n° 2014-100 du 4 février 2014 portant statut particulier du corps des conseillers en économie sociale et familiale, du corps des éducateurs techniques spécialisés et du corps des éducateurs de jeunes enfants de la fonction publique hospitalière et le décret n° 2014-101 du 4 février 2014 portant statut particulier du corps des assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-636 du 19 mai 2016](#) relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-637 du 19 mai 2016](#) relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-638 du 19 mai 2016](#) modifiant les décrets n° 2011-746 et n° 2011-748 du 27 juin 2011 portant statuts particuliers des corps des personnels de rééducation et des corps médico-techniques de la catégorie B de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-639 du 19 mai 2016](#) modifiant les décrets relatifs à l'organisation des carrières de certains corps paramédicaux de la catégorie A de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-640 du 19 mai 2016](#) modifiant le décret n° 88-1077 du 30 novembre 1988 portant statuts particuliers des personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-641 du 19 mai 2016](#) relatif à la domiciliation des personnes sans domicile stable

[Décret n° 2016-642 du 19 mai 2016](#) relatif au classement indiciaire du corps des cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-643 du 19 mai 2016](#) relatif au classement indiciaire applicable aux corps des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs de jeunes enfants, des éducateurs techniques spécialisés, des assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-644 du 19 mai 2016](#) instituant différentes échelles de rémunération applicables aux fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-645 du 19 mai 2016](#) relatif au classement indiciaire applicable à certains corps de la catégorie B de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-646 du 19 mai 2016](#) relatif au classement indiciaire applicable aux corps des personnels de rééducation et des personnels médico-techniques de catégorie B de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-647 du 19 mai 2016](#) relatif au classement indiciaire applicable aux corps paramédicaux de la catégorie A de la fonction publique hospitalière

[Décret n° 2016-648 du 19 mai 2016](#) relatif au classement indiciaire applicable aux fonctionnaires régis par le décret n° 88-1077 du 30 novembre 1988 portant statuts particuliers des personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière

7 arrêtés :

[Arrêté du 19 mai 2016](#) relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux cadres socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière

[Arrêté du 19 mai 2016](#) relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux membres des corps des conseillers en économie sociale et familiale, des éducateurs techniques spécialisés et des éducateurs de jeunes enfants et des assistants socio-éducatifs de la fonction publique hospitalière

[Arrêté du 19 mai 2016](#) relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière

[Arrêté du 19 mai 2016](#) relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux corps régis par le décret n° 2011-661 du 14 juin 2011 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique hospitalière

[Arrêté du 19 mai 2016](#) relatif à l'échelonnement indiciaire applicable au corps des personnels de rééducation et au corps des personnels médico-techniques de la catégorie B de la fonction publique hospitalière

[Arrêté du 19 mai 2016](#) relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux corps paramédicaux de la catégorie A de la fonction publique hospitalière

[Arrêté du 19 mai 2016](#) relatif à l'échelonnement indiciaire applicable aux corps régis par le décret n° 88-1077 du 30 novembre 1988 modifié portant statuts particuliers des personnels infirmiers de la fonction publique hospitalière